



LA RESPONSABILITÉ DES GESTIONNAIRES PUBLICS DANS LE SUIVI DES PRESTATIONS D'UN MARCHÉ PUBLIC

L'importance du suivi des prestations en matière de marchés publics n'est plus, ou ne devrait plus être, à démontrer. De nombreuses marges de manœuvre financières ou en termes de qualité existent dans ce domaine, et sont parfois sous-exploitées. Des risques existent également et ont été en partie remodelés avec le régime juridique de responsabilité des gestionnaires publics en vigueur depuis 2023.

Cette formation fait le point sur ces différents aspects à destination de services opérationnels en charge de la vérification des prestations, et d'agents de services financiers et comptables concernés par la notion de service fait et de toute personne en charge du management et de l'organisation des services.



Formation à distance (3h30)

Animée par Renaud GAYTON

Consultant-formateur expert en achats
et marchés publics



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Collaborateur de services opérationnels
- Agent des services financiers et comptables
- Toute personne en charge du management et de l'organisation des services

PRÉREQUIS

Connaissances de base dans les marchés publics



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique des infractions financières
- Analyser les situations à risque dans le suivi des prestations
- Appliquer les bonnes pratiques de vérification et de certification du service fait
- Évaluer la conformité des procédures internes
- Mettre en œuvre des dispositifs sécurisés de gestion des marchés publics



PRIX NET : 450 €

PROGRAMME

INTRODUCTION

Importance du suivi des prestations et risques associés

LES INFRACTIONS FINANCIÈRES EN LIEN AVEC LA COMMANDE PUBLIQUE

- Un régime juridique remodelé
 - Les évolutions apportées par rapport à la situation antérieure
 - Le rôle de l'ordonnateur et du comptable public
 - Les objectifs poursuivis par le législateur
 - Les conséquences organisationnelles probables
- Quelles infractions ?
 - Le contenu des infractions concernées
 - Focus sur l'avantage injustifié
- Les agents concernés
- Les fautes visées
 - La faute grave et le préjudice significatif
- Les sanctions prévues et leur application
 - Les amendes sur traitement et la fin du système de remises gracieuses
 - Des exemples récents en jurisprudence

Consultez les dates de cette formation
sur notre site en **CLIQUEZ ICI**

LES BONNES PRATIQUES PAR THÉMATIQUE

- La vérification des prestations : diversité des situations
- Constat et certification du service fait
- Application et modulation de pénalités
- Solde du marché (et garanties dans les travaux)
- Échanges et retours d'expérience

HOT LINE

Au cours de l'année
qui suit votre formation,
vous bénéficierez d'une
assistance-conseil assurée
par votre formateur, auquel
vous pourrez vous adresser
par courriel ou par téléphone.



POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation

Lieu retenu Date(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : ☐ oui ☐ non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt)
les conditions générales de vente (ci-contre).**

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- ☐ notre catalogue
- ☐ notre site internet
- ☐ notre newsletter
- ☐ un emailing
- ☐ appel téléphonique
- ☐ bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **450 €**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr